



Mémoire

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2025-2026

Février 2025

ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

afg

« L'incertitude, c'est un poison pour l'économie. »¹

Cette affirmation du premier ministre vise juste : devant la menace tarifaire des États-Unis, le contexte économique actuel est, au mieux, parsemé d'incertitudes. L'effet dominant est de freiner le cours normal des échanges commerciaux et des investissements.

En réponse à cette stagnation, le premier ministre lance une « grande corvée » économique afin de rendre l'économie québécoise moins dépendante de celle des États-Unis. Pour y parvenir, il sollicite les idées de tous les secteurs et les invite à prendre part à cet effort collectif.

Les membres de l'Association des firmes de génie-conseil du Québec (« l'AFG ») adhèrent sans réserve à cette approche et répondent « présents » à l'appel du premier ministre. C'est dans ce contexte que l'AFG présente ce mémoire qui s'inscrit dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026.

¹ Premier ministre François Legault, 4 février 2025.



TABLE DES MATIERES

Le génie-conseil québécois : au carrefour des expertises	3
Des infrastructures qui se détériorent	3
Recommandations.....	5
Parce que le réseau routier doit maintenir son rôle stratégique.....	5
Parce que les infrastructures municipales doivent résister aux changements climatiques	6
Parce que la santé et l'éducation sont des responsabilités sociales.....	7
Conclusion	8



Le génie-conseil québécois : au carrefour des expertises

Les quelque 70 firmes de génie-conseil membres de l'AFG participent à la très grande majorité des projets d'infrastructures publiques au Québec. Ensemble, elles génèrent plus de quatre milliards de dollars en retombées économiques directes dans l'économie québécoise et emploient près de 28 000 ingénieurs, technologues et techniciens, biologistes, géologues, spécialistes en environnement, architectes du paysage et autres experts multidisciplinaires.

Au-delà de ces retombées économiques, c'est tout le génie-conseil québécois qui se met à l'œuvre pour créer une économie innovante, vigoureuse et résiliente. Dans le contexte économique actuel, voilà un atout à exploiter.

Les firmes de génie-conseil sont présentes dans toutes les régions du Québec. L'AFG les représente et agit en tant que leur porte-parole.

Des infrastructures qui se détériorent

Les firmes membres de l'AFG sont prêtes à répondre à l'appel du premier ministre. Nous croyons toutefois que cette réponse est assujettie à la réalisation du Plan québécois des infrastructures (le « PQI ») 2024-2034, qui se chiffre à 153 milliards de dollars.

Dans sa Stratégie québécoise en infrastructures publiques (2024), le gouvernement vise à simplifier les modes de réalisation en s'appuyant, entre autres, sur l'allègement du fardeau administratif des organismes publics. Ces modifications visent à soutenir la réalisation du PQI, une mesure déjà fort à-propos l'an dernier. Aujourd'hui, devant la menace tarifaire des États-Unis et l'appel du premier ministre, la réalisation du PQI s'avère encore plus pertinente.

Rappelons que l'AFG s'est prononcée en faveur de la stratégie gouvernementale. Nous avons aussi eu l'occasion de présenter notre opinion favorable concernant le projet de loi 62, *Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure*.

Cependant, nous sommes inquiets. Plusieurs signaux laissent croire au report de certains projets inscrits au PQI. En plus d'aggraver un déficit de maintien d'actifs (le « DMA ») déjà critique dans les domaines du transport et du bâtiment, ces reports vont à l'encontre de l'appel du premier ministre dont le succès passe plutôt par une accélération des mises en chantier.



Les auteurs Roger Galipeau et Serge Pourreaux rappelaient, en 2016², que « La vétusté des infrastructures publiques est apparue comme un enjeu majeur au cours des années 1980. Leur état de désuétude avait atteint un tel niveau de dégradation que leur pérennité – dans certains cas la sécurité publique – était compromise. »

Nous sommes donc devant un point de rupture. Pourtant, la vigueur économique du Québec et le développement économique des régions sont intimement liés à l'état de nos infrastructures.

L'AFG identifie trois catégories de projets où des investissements majeurs sont requis pour la mise à niveau des infrastructures. Ces interventions immédiates présenteraient aussi l'avantage de répondre rapidement à l'appel du premier ministre en stimulant l'emploi et l'activité économique de manière englobante, à travers tous les secteurs touchés par ces chantiers. Il s'agit des projets prévus au PQI qui concernent :

1. le réseau routier national;
2. la résilience climatique des infrastructures municipales;
3. les immobilisations à vocation éducative et de santé.

Pour chacune de ces catégories, nous formulons une recommandation qui contribuerait à maintenir nos actifs névralgiques pleinement fonctionnels, au service d'une économie menacée qui a besoin d'être revitalisée.

² CIRANO, *Le Québec économique 6. Le défi des infrastructures*, 2016.



Recommandations

L'AFG est convaincue que la réalisation de plusieurs projets inscrits au PQI doit s'accélérer. Voici pourquoi.

Parce que le réseau routier doit maintenir son rôle stratégique

Le réseau routier québécois assure, en toute sécurité et de manière optimisée, le transport des personnes et des marchandises sur le territoire.

Or, ce réseau se détériore dangereusement. En fait, 53 % du DMA serait attribuable au réseau routier, selon un récent rapport d'audit déposé par le Vérificateur général du Québec³, qui formule trois grands constats :

1. La moitié des chaussées du réseau routier supérieur sont en mauvais état.
2. La dégradation des chaussées du réseau routier s'accroît.
3. Des travaux nécessaires à la pérennité du réseau routier ne sont pas réalisés.

La Fédération des chambres de commerce du Québec abonde dans le même sens dans une étude⁴ publiée il y a trois mois à peine. Par exemple, l'étude affirme qu'en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, « l'état des routes cause des bris d'équipements et des ralentissements considérables pour le transport de marchandises ». En parlant du Saguenay-Lac-Saint-Jean, elle mentionne que « [l']efficacité du réseau routier est critique au développement économique de la région ».

L'AFG estime que la situation est alarmante et qu'un report ou une mise à l'arrêt des projets inscrits au PQI pourrait non seulement fragiliser davantage le réseau routier actuel, mais occasionner, de surcroît, des bris de service dans le système de transport dans certaines régions.

Devant la volonté de rendre l'économie québécoise plus résiliente et d'assurer une stabilité au chapitre de la logistique de nos chaînes d'approvisionnement, la pérennité de ce réseau est encore plus vitale et dépend d'importants investissements publics que nous devons accélérer.

Recommandation 1

Maintenir les engagements financiers prévus initialement au PQI pour les années 2025-2026 pour la réalisation des projets routiers et les grands chantiers.

³ [Rapport du Vérificateur général du Québec, chapitre 2. Conservation des chaussées des réseaux routiers](#), novembre 2023.

⁴ Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), [Infrastructures de transport au Québec: Investir pour l'avenir](#), novembre 2024.



Parce que les infrastructures municipales doivent résister aux changements climatiques

En plus du déficit d'entretien s'ajoutent les répercussions liées à la « pression naturelle » et aux événements climatiques extrêmes sur l'ensemble des infrastructures publiques, surtout sur celles relevant des municipalités.

L'Union des municipalités du Québec a commandé une étude⁵ à la firme de génie-conseil WSP et le groupe Ouranos. Celle-ci évalue les besoins à au moins deux milliards de dollars par an jusqu'en 2055 pour que les municipalités adaptent leurs infrastructures aux changements climatiques.

Cet enjeu majeur doit nous amener à innover et à combiner nos connaissances et nos expertises en conception d'infrastructures, et ce, afin d'assurer le développement durable de nos communautés.

Au carrefour des expertises multidisciplinaires, l'industrie du génie-conseil est appelée à jouer un rôle stratégique dans l'adaptation aux changements climatiques. Voilà une occasion de tirer profit de ces expertises pour effectuer des travaux visant à ajouter de la robustesse à nos infrastructures municipales en plus de remettre au travail des gens qui pourraient avoir perdu leur emploi à cause de la guerre commerciale qui s'annonce.

Recommandation 2

Accélérer les investissements visant l'adaptation des infrastructures face aux changements climatiques.

⁵ Union des municipalités du Québec (UMQ), [Étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec](#), juillet 2022.



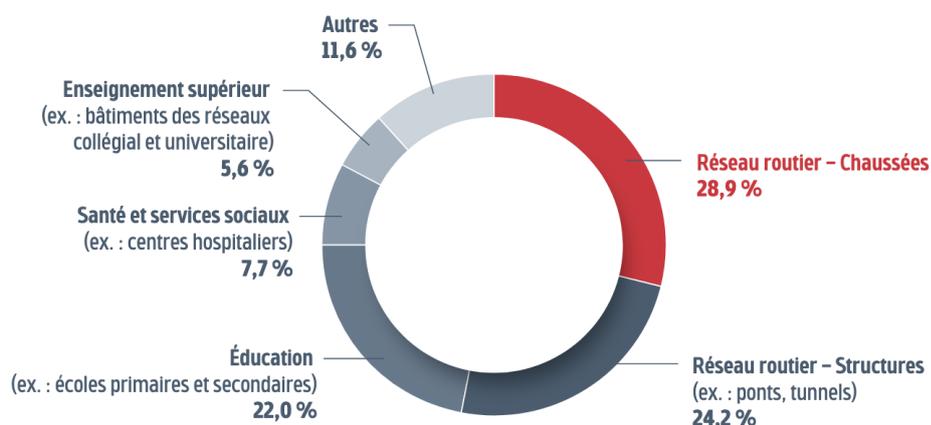
Parce que la santé et l'éducation sont des responsabilités sociales

Le ministère des Finances lance un exercice d'optimisation des dépenses et de priorisation des projets en vue du retour à l'équilibre budgétaire. Avant même son annonce, l'industrie du génie-conseil a été informée que plusieurs projets d'immobilisations dans les secteurs de l'éducation et de la santé, particulièrement en maintien des actifs, sont mis à l'arrêt ou reportés.

Pourtant, une bonne prestation de services à la population dans ces secteurs dépend d'une saine gestion des actifs dans le domaine du bâtiment institutionnel.

Ces reports ne constituent jamais de bonnes nouvelles, surtout lorsqu'une société moderne comme la nôtre a l'obligation d'assurer des conditions adéquates pour ses patients, son personnel soignant, ses enseignants et ses élèves. Ces nouvelles sont encore pires lorsqu'on sait que le DMA de ces secteurs s'élève déjà à 35 % de l'ensemble du DMA québécois⁶.

FIGURE 3 DMA des chaussées relativement à celui de l'ensemble des infrastructures publiques du Québec, en 2023



Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

Bien que les projets inscrits au PQI y demeurent, tout report risque d'entraîner une détérioration accrue des actifs et d'accentuer le DMA, en plus de faire augmenter les coûts. Rappelons que pour le seul parc immobilier de la Société québécoise des infrastructures, le DMA se chiffre à 665 millions de dollars⁷.

⁶ [Rapport du Vérificateur général du Québec, chapitre 2. Conservation des chaussées des réseaux routiers](#), novembre 2023.

⁷ Société québécoise des infrastructures, [Plan stratégique 2023-2027](#), 2023.

Mais en plus d'aggraver la situation, ces reports font rater l'occasion de stimuler une économie susceptible d'encaisser de sévères replis à la suite de la mise en place des tarifs douaniers ou de l'immobilisme que la simple menace de ceux-ci provoque.

Recommandation 3

Accorder l'autorisation gouvernementale pour les projets d'immobilisations inscrits à la programmation pour les années 2025-2026 dans le secteur institutionnel relevant des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Conclusion

La nouvelle Loi⁸ a beau accorder aux ministères et aux organismes publics la flexibilité de recourir aux nouveaux modes de réalisation, encore faut-il que les engagements financiers des projets d'immobilisations soient maintenus.

L'AFG est d'avis que la mise en œuvre du PQI, particulièrement dans les domaines du transport, de la résilience climatique et des immobilisations en santé et en éducation, assurera la pérennité d'infrastructures essentielles à la vitalité économique du Québec. Qui plus est, leur accélération générera une activité économique en mesure de contrer le ralentissement anticipé à cause de l'incertitude paralysante provoquée par la menace tarifaire.

D'abord, durant la phase de mise à niveau des infrastructures ou de leur construction, des milliers d'emplois seront créés et des milliers de fournisseurs québécois seront mis à contribution. Voilà qui pourra contrer les pertes d'emplois qui se pointent, car « si l'administration Trump s'entête (...) ce sont des milliers de travailleurs qui risquent de perdre leur emploi. »⁹

Ensuite, dans leur phase d'utilisation, ces infrastructures nouvelles ou modernisées jetteront les bases d'une économie plus forte et résiliente.

⁸ Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure.

⁹ Premier ministre François Legault, 4 février 2025.

